LE NORD

Armentières. — *Réception.* — Mardi soir, à sept heures et demie, au milieu d'une affluence considérable massée sur le quai de la Gare, a eu lieu la réception de la Musique municipale d'Houplines qui avait remporté, au concours de St-Mandé, les 1er prix d'exécution de fanfare et de lyre.

Toutes les sociétés de la ville d'Houplines, la Fanfare d'Armentières, la musique de La Chapelle, ainsi que de nombreuses délégations de sociétés d'Armentières et des environs faisaient corège aux vainqueurs.

Sur la route d'Houplines la plupar des maisons étaient pavoisées et les applaudissements nourris de la foule ont souligné le passage des musiciens.

La Musique municipale d'Houplines a été reçue à la mairie d'Houplines par la nouvelle administration.

Concours de chiens *vériers.* — On nous prie de donner les résultats du concours des chiens vériers qui, dimanche dernier, avait attiré une grande affluence d'amateurs dans la salle du Relier-Club d'Armentières.

1re catégorie. — Chiens pesant au maximum 8 kilos. — 1er prix, Etiles 10 1/4, à M. Sagard ; 2e, Fox 11 à M. Carton.

2e catégorie. — Chiens de 8 à 12 kilos. — 1er prix, Cocotte 11 à M. Bertin ; 2e, Diane 12 1/2 à M. Dordilieux ; 3e, Marquise 11 1/2 à M. Leroy ; 4e, Fino 12 à M. Maringe.

3e catégorie. — Chiens de 12 kilos et au-dessus. — 1er prix, Baloufou 14 à M. Sergent ; 2e, Tom 12 1/2 à M. Demoy ; 3e, Black 12 à M. Klinkenberg ; 4e, Ilie 12 1/2 à M. Leroy.

DOUAI

Marchiennes. — En vertu du mandat d'arrêt délivré par le parquet de Douai, la gendarmerie de Marchiennes a arrêté, il y a quelques jours, à Gennevilliers, le nommé Léon Dutois, voyageur de commerce à Marchiennes, inculpé de nombreux détournements au préjudice de M. Poidevin-Martin, négociant en cette ville, chez lequel il était employé.

Mardi dernier, la gendarmerie faisait chez lui une perquisition pour retrouver des livres à souches qu'il avait soustraits et sur lesquels bon nombre de traites et décharges lui ont été relevées.

Orchies. — Hier matin, M. Joseph Bigosse, facteur aux bagages à la gare d'Orchies, trouva dans la salle des pas perdus un porte-monnaie contenant 1 billet de 100 francs qu'il s'empressa de déposer au bureau de M. le chef de gare, où la propriétaire, Mme veuve Bétal, du Thuès, ainsi qu'en témoignent quelques lettres plus tard.

AVESNES

Avesnelles. — Deux vols ont été commis sur la route d'Etreunigt. Tun chez Mme Ve Doulet, blanchisseuse, a pris un beau paire de draps de lit appartenant au buffet de Valenciennes ; l'autre chez M. Adolphe Fosset, a qui on a dérobé une couverture de laine.

Cousolre. — Auguste Cayon, 30 ans, pharmacien à Cousolre, a été arrêté à Paris, sous l'inculpation de banqueroute simple et transféré à la prison d'Avesnes.

Un assassinat à Hautmont

La nuit dernière un horrible assassinat a été commis à Hautmont.

Mme Vicart, âgée de 63 ans, femme d'un garde de chasse, a été trouvée dans un repé dans un fossé voisin de son domicile. Le parquet est descendu sur les lieux.

DUNKERQUE

Les pêcheurs d'Islande. — D'après une lettre particulière datée du 15 mai, que nous recevons directement de Reckjavik, il paraîtrait que toute la partie sud-ouest de l'Islande serait complétement couverte de glaces. Par suite, la navigation en ces parages, serait excessivement dangereuse.

— M. Bénard, nous fait savoir en outre : qu'il est arrivé à Reckjavik le 4 mai ; qu'avant et qu'à cette époque, le temps était très mauvais, il y faisait grand vent, il tombait de la grêle et de la neige, le temps n'est semblablement adouci et à la date du 15, la température normale était en rapport avec la saison.

M. Bénard, qui est pilote de la station navale d'Islande, est actuellement sous les ordres de M. Bionnimé, capitaine de vaisseau-commandant le transport-aviso « La Manche », bâtiment stationnaire dans la mer hyperboréenne d'Islande pour cette saison de 1892.

Sauvetage d'un jeune gamin. — Vers cinq heures de l'après-midi, mercredi, le jeune Georges Acron, âgé de sept ans, jouait sur la jetée du quai du bassin du commerce, vis-à-vis de la brûlerie « Appoine », que dirigent ses parents, lorsque par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans le bassin.

M. Louis Vanpoulle, capitaine au cabotage, aperceva et l'accosta peu de distance de là, accourut et se lança courageusement l'eau, tout habillé. Après quelques recherches, M. Vanpoulle parvint à saisir le jeune imprudent qu'il ramena sain et sauf à ses parents.

St-Pol-sur-Mer. — Plusieurs enfants jouaient aux disques, lorsque l'un d'eux, le jeune Hughe prit quelques-uns de ces disques qu'il mit dans sa poche et emporta chez lui.

Le petit Sinckaert, à qui ils appartenaient, se rendit au domicile de Hughe pour réclamer son jouet. Mais il trouva le jeune Hughe père, qui, au lieu de restituer ces objets, porta au jeune gamin un coup de poing au front ; il en résulta une blessure assez sérieuse pour le petit Sinckaert.

Procès-verbal a été dressé à la charge de ce brutal.

Rosendaël. — Le garde-chasse, de Ghyvelde a blessé le pêcheur Wallyn Isidore.

— Un vol d'un porte-monnaie contenant quinze francs a été commis à cette commune chez le sieur Cordier, pharmacien.

Coudekerque-Branche. — La nommée Louise Duvey, ouvrière à la filature Dickson, a eu la main prise dans l'engrenage de la machine et a eu deux doigts écrasés.

— Procès-verbal a été dressé au nommé L... maître, pour coups envers M. Dekeuf.

Hondschoote. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à Debobsem, ferblantier à Hondschoote ; Beudaert, chaudronnier et Sckaert, fermier à Warhem. Vanpeene, Vaubet et Stael, fermiers à Killem, qui ont négligé de présenter leurs chevaux devant la commission de recensement.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

CHUTE D'UN ÉCHAFAUDAGE A LIEVIN

Deux victimes

Un terrible accident est arrivé Mardi à Liévin, dans la propriété de M. Aronio de Romblay.

Deux couvreurs, le père et le fils, par suite de la rupture d'un échafaudage, sont tombés d'une hauteur de 8 mètres.

Le père a été tué sur le coup : le fils est très grièvement blessé.

Fouquières-les-Lens — La gendarmerie vient d'arrêter le nommé Mahieux, René de Carvin journalier, 16 ans, pour tentative de vol commise avec violence et effraction dans le domicile de M. Delabre, Alexandre, cabaretier.

Lens. — La gendarmerie recherche le nommé Vicar Vandoutre, terrassier, complicé de vol d'outils au préjudice de M. Dumont, Henri, entrepreneur de terrassement.

Bourges. — *Violent incendie.* — Mardi vers deux heures de l'après-midi, un violent incendie s'est déclaré à Bourges, dans une petite ferme appartenant à M. Jean-Baptiste Vivier, du Hanvé, et occupée par lui.

Malgré la promptitude des secours, la maison d'habitation et les dépendances ont été détruites en très peu de temps.

Une vache et un porc ont péri dans les flammes. On n'a rien pu sauver du mobilier ni des instruments aratoires.

Les dégâts évalués à 5000 fr. environ ne sont qu'à moitié couverts par une assurance à la compagnie l'*Aigle*.

Quand l'incendie a éclaté toutes les personnes de la ferme étaient travailleurs aux champs, sauf un vieillard, M. Guisinin Wartelle, qui était malade et alité et qui n'a dû son salut qu'au dévouement de quelques voisins.

La cause du sinistre est inconnue.

Accident à la fosse du Tonkin. — Lundi vers midi, un nommé Benoit Lefebvre, charpentier, âgé de 18 ans, demeurant à Bourges, a été blessé au pied droit par la chute d'un morceau de fer.

Rémin-Liétard. — *Accident au passage à niveau.* — Mardi, vers six heures et demie du soir, au passage à niveau de la rue Dupuis, Jean Venant, âgé de 14 ans, galibot à la fosse *Parisienne* des mines de Bourges, a été tamponné par le train de voyageurs n° 1866, venant de Douai-Saingbin.

Il a été projeté à plusieurs mètres sur le côté de la voie et a reçu plusieurs contusions graves au visage.

BOULOGNE-SUR-MER

Calais. — *Arrestations.* — La police a arrêté le nommé Alexandre Lavieville, 20 ans, rue des Pâlettes, pour vol d'une voiture à bras que lui avait confiée Mme Roisacke, marchande de bananes, boulevard de Lessepe.

— Pierre Dédine, 30 ans, tailleur de pierres, rue du Magasin-à-Poudre, 11, à Dunkerque a été arrêté pour bris de clôture, chez sa femme qu'il avait abandonnée depuis fort longtemps.

— Joseph Roy, 22 ans, sans profession, rue du Hasard, a été arrêté sous l'inculpation d'un vol de deux poules au préjudice de M. Leloy, cafetier, route de Boulogne, et d'un canard au préjudice de M. Fravosé.

Vol. — Samedi dernier étant installé sur le marché de la place d'Armes, Mme Licht, marchande de meubles, etc., s'aperçut qu'une femme cherchait à dissimuler sous sa robe une paire de chaussures prise à son étalage. Elle appréhenda aussitôt la voleuse qui prise en flagrant délit, restitua aussitôt la marchandise et prit la fuite.

Avec son signalement la police fit d'actives recherches et l'agent Lemeux amena hier soir à 4 heures au commissariat central une nommée Celiumeau-Porteville Sophie, âgée de 38 ans, domicilié à Paris, rue Lafayette. Interrogée de questions elle tarda pas à avouer qu'elle était bien la voleuse de la place d'armes.

Une perquisition opérée à son domicile amena la découverte d'une grande quantité d'autres marchandises volées. Mme Sophie de cinq mois en bas âge elle a été laissée en liberté provisoire.

SAINT-OMER

La grand'tir de la Fédération des sociétés de tir à armes lisses a eu lieu dimanche au stand militaire, plus de 400 tireurs y assistaient, ils ont été conduits à sonde par la musique municipale. A cette occasion, une animation inaccoutumée régnait dans la ville. La distribution des prix se fera au mois de Août prochain, siège de la Fédération.

Clocher Saint-Sépulcre. — Le clocher du Saint-Sépulcre, reconstruit par M. Lemaire Victor, entrepreneur, est terminé. Sa croix est pincée à l'extrémité ; quand au coq qui doit mesurer la direction du vent, il y a été installé mercredi soir, il a un toilette complètement refaite ; il mesure de la tête à la queue 92 centimètres, et une hauteur de 70 centimètres. Son poids est de neuf kilos.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Béthune

Constant Dupont, originaire de Merville, âgé de 46 ans, ouvrier tisserand, à La Gorgue, ayant déjà subi une condamnation à être surpris le 18 mai sur le territoire de Witternesse en flagrant délit de contrebande par trois employés de la régie en résidence à Aire.

Il est condamné à 300 fr d'amende et à la confiscation du tabac saisi pesant 1 kilog. 250.

Jean Fourment, originaire de Noux, âgé de 25 ans, journalier, après avoir habité Anchel était venu le 6 mars, demeurer à Bruay. Le 8 mai, vers 11 heures du soir, se trouvant en état d'ivresse dans un estaminet tenu par la sieur Dubiez, il annonça qu'il avait dans ses poches de quoi faire sauter « plusieurs grosses têtes ». On trouva sur lui huit cartouches de dynamite et 2 m. 50 de mèche.

Le tribunal le condamne à 1 mois de prison et 100 fr. d'amende.

— Alexandre Lacroix, âgé de 24 ans, ouvrier mineur demeurant à Bruay, ayant déjà subi quatre condamnations, se voit infliger 20 jours de prison pour coups et blessures et bris de clôture.

Dans la nuit du 22 au 23 avril, il a frappé sa mère à coups de poings, veuve Lacroix et sœur, Marie Lacroix, parce qu'elles s'opposaient à son mariage avec une demoiselle Th... Il a aussi brisé plusieurs carreaux du vitre chez le nommé Jean-Bart.

— Modeste Despres, journalier à Annay, est condamné par défaut à 15 mois de prison pour avoir été surpris le 19 avril par le garde-champêtre Lesage volant une certaine quantité de perches dans une part de marais. Il en est à sa sixième condamnation.

Charles Dusseux, né à Lens, âgé de 26 ans, ouvrier mineur à Haisnes, est condamné par défaut à 2 mois de prison pour s'être fait prêter une somme de 10 francs, sous une somme de 10 francs et faisant passer pour un mécanicien des Compagnies des mines de Lens. Depuis lors il a disparu.

— Jean Hiet, né à Fléchinel (arrondissement de Saint-Pol), âgé de 18 ans, ancien domestique de ferme à Dinas et déjà subi 7 condamnations. Le tribunal le condamne par défaut à 6 mois de prison pour abus de confiance.

— M. Dumarcet Delvinn, brasseur à Houdain, est condamné à payer deux amendes de 600 francs chacune et une somme de 600 francs représentant la valeur de la bière saisie pour refus de service et pour installation clandestine d'une chaudière.

Deux Fléhanois, les frères Edouard et Jules Cousin, âgés de 15 ans et de 19 ans, sont condamnés à 4 mois de prison pour outrages par agents, mendicité et vagabondage à Hénin-Liétard.

Pierre Pulcrand, 15 ans, qui a abandonné le domicile paternel depuis 4 mois, qui continuait pour mendicité et vagabondage à être enfermé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans accompli.

LE CRIME D'HALLUIN-MENIN

devant la Cour d'assises de Bruges

Lundi sont venus, devant la Cour d'assises de Bruges, les débats du crime d'Halluin-Menin, qui a si vivement passionné toute la région du Nord de la France, sauf que celle de la Belgique limitrophe.

Nous laissons au rappelant ce drame dans lequel la veuve Lepers a été lâchement assassinée.

L'interrogatoire, l'audition des témoins et les plaidoyers ont duré jusque mercredi à midi.

CONDAMNATION A MORT

Après une délibération de 35 minutes, la Cour est rentrée en séance.

M. Lauwers, président du jury, se lève et d'une voix ferme répond, au nom de ses collègues, oui aux six questions posées et à l'unanimité.

En conséquence, **Courtens, l'accusé, est condamné à mort.**

Après avoir entendu la lecture de cet arrêt, Courtens n'est contenté de répondre : *c'est bon !*

Nouvelles à la Main

On s'entretenait l'autre jour, au Palais, de le mort subite de X... ; l'huissier connu :

— Ce pauvre homme l'a dit quelqu'un. Il paraît qu'en sortant du théâtre le froid l'a saisi.

— Oh ! non bien que vous ne le connaissiez pas, répliqua D... ; c'est plutôt lui qui aura saisi le froid...

***

A propos des robes longues, qui sont à la mode en ce moment :

Deux élégantes à toilette fameuses déambulent sur le trottoir en laissant flotter leur traîne, qui soulève des flots de poussière... et les ricanements des ilotes.

Passe un monsieur grincheux, qui s'écrie, à manière de conclusion :

— Quand on balaie ainsi la poussière, on devrait au moins avoir soin d'arroser en marchant.

***

Navrante réflexion d'un bohême fumélique :

— Je me demande, quand la fin du monde sera venue, ce qu'on fera de toute la charcuterie qui restera dans les boutiques.

BRULE-MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

M. Louis Leleu nous adresse la lettre suivante en réponse à celle de M. Cormen. Elle clôture, dans nos colonnes, la polémique engagée entre ces deux personnages :

Monsieur le Rédacteur,

M. Louis Leleu nous adresse la lettre suivante en réponse à celle de M. Cormen. Elle clôture, dans nos colonnes, la polémique engagée entre ces deux personnages :

Monsieur le Rédacteur,

Le sieur Jean Cormen, boucaptaliste, aux gages de M. Duquesne, brasseur à Hem, se peut pas digérer mon élection au conseil municipal ; aussi vous a-t-il envoyé un lais d'absurdités malaisées auxquelles je vais répondre succinctement.

Le sieur Cormen n'ignore pas — et son compare son plus, puisque comparse il y a — qu'il a été candidat à la dernière liste de candidats et que je n'ai participé à la confection d'aucune liste ; pourquoi dit-il ?

J'étais porté sur quelques listes et je n'étais pas sur la liste municipale sortante ; donc le sieur Cormen trouve le prétexte en affirmant que je suis abouché avec les réactionnaires pour les faire élire.

Républicain je fus — républicain je reste. — Peut-il en dire autant, lui, l'homme de M. Paul ?

Le boucaptaliste Cormen a l'imagination malveillante : il me reproche d'avoir assisté à un souper de coquelourds, contrairement à son assertion, il n'a mangé que du fromage et du pain ; en conséquence aucun républicain n'a eu à retourner sa casaque — il y avait au souper autant de Bejas que de Franck.

Que Cormen journe à tous les vents, c'est son affaire ; mais qu'il n'oublie pas l'histoire de la *paille et de le poutre!*

Quant à la somme de dix francs qui m'a été remise, il faut avoir le toupet bien placé pour oser écrire une parelle insanité. Le sieur Cormen n'ignore cependant pas que, depuis l'élection de février 1891, le Comité me redevait 43 francs.

Pourquoi double me forcer à publier ces petites questions de boutique ?

L'embauchage d'un porteur de bulletins n'a pas lieu, et s'il l'était fait, que le sieur Cormen se rassure, ce n'est pas moi qui en serait directeur.

Il est bien facile de dire, sans preuves, que Wagnon, mon beau-frère n'est pas républicain. Wagnon n'a jamais fait de politique, et s'il devait en faire un jour comme le sieur Cormen, je ferais tout le possible pour qu'il s'en abstienne.

J'étais assuré de ses votes tant pour le 14 juillet que pour les élections municipales, et je puis crier que Wagnon est républicain.

Continuant ses exercices de bavte voltige, le sieur Cormen m'accuse d'avoir voté pour un adjoint réactionnaire ; le sieur Cormen ne dit pas la vérité une fois de plus.

Est-ce tel ?

Enfin, j'ai eu le malheur de montrer sur la voiture de Louis Lecerf, qu'il accentue ma trahison, etc., c'est à prouver de rien !

Mais malheureux Co mon, nous sommes alles à Tulle pour une fête de bienfaisance, vous le savez bien, mais vous voulez garder bien de le dire, préférant dénigrer votre vérité et le verser à pleins bords dans la coupe du mensonge.

La bienfaisance est une belle chose qu'il faudrait toujours distinguer de la politique. Nous-vous pas de mon avis, sieur Cormen ?

En ce qui concerne mon influence, je dois détromper un chacun : je n'ai pas de prétentions nulles pour dans les bureaux de la Préfecture.

J'ai rendu assez de services dans ma famille, pour ne prier de notre ami Paul, de ne pas prêter une ambition sera satisfaite et je resterai avec mes bouteilles.

Mais il me sera bien permis de signaler aux électeurs républicains d'Hem, la conduite plus qu'équivoque du sieur Cormen.

N'est-ce pas lui qui criait il y a quelque temps, dans un cabaret d'Hem : « Vive l'Empereur ! » et qui, pour ce mot, est allé se faire tirer les oreilles par le citoyen Dulet, et lui casser deux dents ?

N'est-ce pas lui qui colportait, dans les estaminets, les bons des boulangers, qui, vous le savez, de son maître M. Paul ?

Mettez-vous à la tête d'une conduite abominable ? Et faudra-t-il que je laisse suspecter mon républicaine par un homme de pareil acabit ?

Nous pouvons, Jacques Cormen, depuis ans, et ce n'est pas lui que les électeurs républicains renverront soigner les deux vaches de son maître !

En attendant, Jacques Cormen, je vous le dire, ma faire restituer les 32 francs que me sont dus afin que je ne sois pas obligé d'agir autrement à son égard.

LOUIS LELEU.
Conseiller municipal, à Hem.

Monsieur le Rédacteur,

L'*Echo du Nord* du 21 courant reproduit un projet de loi sur le tarif douanier, qui a été présenté par l'« Union des Syndicats de la Brasserie française ».

Je dois faire remarquer que le seul Syndicat du Nord représenté dans l'Union est celui des grandes villes, tandis que le plus grand nombre des brasseries du Nord se trouve dans les campagnes et dans les cités ouvrières.

En principe, nous sommes tout à fait d'accord, mais nous différons absolument sur la taxe unique proposée par l'Union, tandis qu'actuellement la bière du Nord payait 1 fr. 50 par hectolitre, soit 0 fr. 15 centimes, alors que les bières de luxe acquittent un impôt *triple* ; il serait donc injuste et antidémocratique d'appliquer la même taxe aux bières de l'ouvrier vendues *dix centimes* le *demi-litre* et aux bières de luxe vendues de *15 à 50* centimes *le bock*.

Le vote présenté par M. Delcambre au Conseil général des sociétés de tempérance du 1er mai, minimum de 3 degrés densimétriques assure une boisson hygiénique aux ouvriers dont les salaires sont peu élevés.

Pour éviter toute interprétation erronée, la Brasserie accepterait les mesures les plus rigoureuses pour assurer le maintien du minimum de 3 degrés, de nuit, même pendant les arrêts de l'usine, et l'on adopterait le projet qui consiste à ne calculer de bière : celle de l'ouvrier du Nord et la bière de luxe

Veuillez remarquer que la taxe de 25 centimes au degré proposée par l'*Echo du Nord* ne dégrèverait pas la bière du Nord dont la densité est généralement de 1040, ce qui représente 1 fr. 4 hectolitre, c'est à peu de chose près ce qu'elle paie aujourd'hui, mais elle aurait aussi la certitude que les charges sont équitablement réparties.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de notre considération distinguée.

Un groupe de Brasseurs.

Programmes des Spectacles et Concerts

Tourcoing. — Grand concert donné par l'Association philanthropique des Artistes musiciens, sous la direction de M. Maurice Lecoeur, à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean de Bart, le dimanche 29 mai 1892, à cinq heures, avec le concours de Mlle Célestin Pelletier, Pallias, la Société lyrique d'Union Tourcoing de Lille, M. Carron, basse chantante et M. Arthur Wilford, compositeur.

Programme

Première partie

28 Symphonie en sol mineur, Allegro, Andante, Menuet, Final, Mozart. — Transcrits, composée pour le centenaire de la mort de Mozart, sous la direction de l'auteur, Wilford.— Ouverture de la Pêche enchantée, Mozart.

Deuxième partie

Le Roi des Mondes, chœur, Union Orphéonique, Dard Jann. — Brillante Polonaise en mi bémol, op. 22, par Mlle Pelletier, Chopin. — Air de décorade, par M. Tonnerl, Nicolo. — Fantaisie capricieuse, exécutée par l'auteur, Lesniers. — Au Café, par M. Carron, A. Thomas. — Prélude et fugue, en la dièse, Bach ; Ré, Pas des Marionnettes, Ben. Pasquini ; Sérénade-Mazurka, Pothomé, par Mlle Painparé, — Le Vrogne de Salure, Union Orphéonique, Amb. Thomas.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. J. Van Hecke.

Etat-civil de Roubaix

Du 26 mai

Naissances. — Charles Toussart, rue d'Alma. — Agnès Françoise, rue des Charpentiers, 14. — Henri Delle, rue Neuvecher. — Marie Delle, rue de France, 109. — Marie Molin, rue Saint-Maur, rue. 1. — Simonne Andrieu, Grande-Rue, 289. — Jules Agache, boulevard Gambetta, 147. — Jules Vanpoulle, rue Pierre de Roubaix. — Albert Fontaine, rue de Lannoy, 152. — Clémence Bogé, rue de Beaucheu, 1.

Décès. — Désiré Dumez, présumé sans vie, rue de la Concorde, 27. — Madeleine Quiévreux, 3 ans, rue Casimir Perrier, 3. — François Cauchetier, 3 ans, rue Sainte-Elisabeth, 21. — Lucadie Delcabeau, 62 ans, rue de l'Hommelet, 50. — Eugénie Dupuis, 1 an, rue de Lannoy. — Pierre Lefebvre, 8. — Charles Bourbier, 1 an, rue du Chemin de Fer, 3.

CHAMP DE FOIRE

Cirque Européen. — Direction K. Lenka. — Matinée et soirée à 8 h. 1/2. — Troupe entièrement nouvelle. — Mme Lenka, première amazone, Miles Marguerite, Charlotte, Kerkovaine, Mlles Marguerite, Mlles Miel et Doria. MM. Donnelly et ses chiens savants, Williams et Robert, écuyers ; Palmer, célèbre équilibre.

Le Boulon, comique Jockey de New-York, Icare et Marty, les trois célèbres voltigeurs aériens ; la famille Fanto, acrobates, Jamas Guian, le jongleur inégalé.

Nombreux intermèdes et scènes comiques. — Matinée enfantine, les mardis et jeudis et jours de fêtes. — Prix des places, loges et fauteuils : 3 fr. pourteurs ; 2 fr ; les galerie, 1 fr, 25 : le galerie : 10 fr. 60.

PILULES STANDAERT

la meilleure

DÉPURATIF du SANG

Le Dépuratif le moins coûteux.

PRIX : 1 fr. 50 LE BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.

Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, la MARQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les ÉTOURDISSEMENTS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.

Phie A. ROUSSEAU, 34, Rue de Sèvres, Paris.
SEUL DÉPOSITAIRE POUR LE NORD :
Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.

DÉPURATIF INCOMPARABLE
Le Grand Régénérateur du Sang

ROB LECHAUX

Sucs végétaux concentrés de
Cresson et de Salsepareille rouge
FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG
Donne la Santé, la Force, la Vie
Médaillés d'Or et Diplômes d'Honneur
à toutes les Expositions
Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG
Dépôt Général : MARN LECHAUX, Pharmacien-Chimiste
Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX
Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

GUERISON des Maladies Secrètes RADICALE PEAU

ET DES MALADIES DE LA
dartres, eczémas, ulcères varicoeux
Traitement rationnel
par la
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Publéa, 6, LILLE
consultations gratuites

UN DÉSINFECTANT

dont on ne peut mettre en doute l'efficacité, puisqu'il a été officiellement admis dans les *Hôpitaux de Paris* et dans ceux de la *Marine* militaire, c'est le **Coaltar saponiné** Le Brun. Son qualité exceptionnelle et toutefois, le rendent incomparable pour l'Hygiène de la Toilette.

LE FLACON 2f. DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES
Se défier des contrefaçons.

CONVOCATIONS

Chambre syndicale des ouvriers peintres. — Le dimanche 29 mai à six heures du soir, réunion à la Paix, boulevard de Belfort.

Ordre du jour

1° Rentrée des cotisations ; 2° Nomination d'un collecteur.

PETITE CORRESPONDANCE

Lafrance. — Trois sous.

S. V. Turbo. — 1° La comédie administrative de sa gestion qui doit être approuvé par le Conseil municipal. — 2° Oui, après l'approbation du Préfet.

Le Facteur.

Kermesses

29 mai. — Allennes-les-Marais, Cysoing, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Mouchin, Templeuve, Radinghem et Loos.

Par la force des choses!

Plus une réputation est brillante et plus elle est attaquée par les détracteurs. Pourquoi ? Parce que ceux-ci ne voient de leur non celui! M le aucun obstacle ne saurait arrêter le vague grandeur de son ascendique et de l'énergique représentation ; les concurrences impuissantes rivaux par ce contraste et ceux-ci ses mercenaires cherchent. Par le Copaiba chaque, il s'impose de plus en plus au public, parce qu'il répond à un besoin urgent de la vie de notre époque. Des sommités médicales ont reconnu cette reconnaissant que le seul remède vraiment efficace, constitué, c'est le Bol Hollandais, *dans les Arrêtés* Ce médicament précieux, et il ne saurait jamais manqué de rendre au sang sa force et sa pureté primitives en chassant de nos jours les graves impuretés acquis ou originelles, sources redoutables et terribles maladies !

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les nombreuses attestations contenues dans une notice qui accompagne le Bol Hollandais, qui se trouve dans toutes les pharmacies, 14, à Bordeaux, adresse à tous ceux qui la demandent. On en trouve dans toutes les pharmacies pour 12 francs, — franco contre 12 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Quil, rue Esquermoise, 60 ; Funyan ; Dumez et Cie ; Gosset, Pharmacie Centrale, Gobert et Cie, — Hermitage ; Rue Publéa. — A Tourcoing : MM. Brunelle, Vannieuville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boucher. — A Provins : Fr. Bertier, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. A Hondschoote, Du Bil, 10, rue de la Place. — A Douai : Rue Bellain ; M. Caillez, pharmacien. — Toutes pharmacies.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Rien n'égale l'efficacité du **COALTAR SAPONINÉ Le Beuf**, pour purifier la bouche, raffermir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui en développent souvent les douleurs. Le *dentifrice* le plus sain, le plus hygiénique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.

Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies, et chez les coiffeurs.

ANVERS, 25 mai

Peignées allemandes de la Plate

Contrat A

Juin, 0.00 0.00 juillet, 0.00 0.00 août 0.00 0.00 septembre, 00.00

Contrat B

Février, 0.00, 0.00 mars, 0.00 0.00 avril 0.00 0.00 mai 4.70 0.00, juin 4.70 0.00 juillet 4.70 1/2, août 4.70 1/2, septembre 4.70 0.00, octobre, 4.72 0.00 novembre, 4.75 0.00, décembre, 4.70 1/2, janvier 0.00 0.00

Ventes : 145.000 kil.

Marché calme. Ventes en disponible 16 balles Plata en suivi.

BOURSE DE BRUXELLES

du 25 mai 1892

Emp. 3 1/2 p. c.	102	15	Brux. Bln. 1888	271	75
— sér. II.	103	25	Nom libérés 1888		
— sér. III.	102	—	Ostende à pr.	—	—
— 3 p. c.	98	70	— à pr.	—	—
— 2 1/2	63	65	— 1895	—	—
Annuité	4 1/2	—	Tonnel. 1887	51	12
—	4	112	25	— 1888 2 1/2	—
—	3	68	50	Bons	1887	103
Cr. cons.	4 1/2	112	25	—	1888	104
—	4	112	25	—	1891	100
—	3	97	50	Liège	1885	—
—	3 p. c.	1881	101	—	1889	135
—	3 p. c.	1888	102	50	—	1892	—
Anvers	1887	lib.	100	—	—	1894	—
Nom libérés	1887		—	—	—	1899	104

COUPONS

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE ROUBAIX

Rue Nationale, 69 bis, rue de la Gare

PAIE, dès maintenant

tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement admis dans les

des 1er et 15 Juin

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 9 Tschamen

Le gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 9

L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR QUI NAIT

— Et il y a encore une dernière raison : si vous continuiez à nous trahir, vous pourriez bien vous réveiller devant les portes du purgatoire avec un grand couteau droit d'ème la poitrine, un de ces couteaux qui portent, écrit sur le manche, ce simple mot :

« La Maffia ».

Beppo était brave. Jusqu'ici il avait courbé la tête ; devant cette menace, il se redressa pour répondre fièrement :

— Je ne suis ni un traître, ni un poignards !

— Oh ! ce est pas moi qui vous frapperais. Je ne sais guère tenir que mes pirceaux...

— Qui donc, alors ?

— Orlando Darona.

— Il est ici !

— Oui. Je l'ai amené avec Giovanina Strapordic.

Beppo fronça le sourcil et d'une voix mécanique :

— Ah ! ils sont ici. Est-ce qu'ils vont se marier ?

— Je n'en sais rien. Je les ai amenés parce que ... les leurs jours étaient en danger. On les a suivis revenir du faubourg où fut trouvé mort le propriétaire sans entrailles, et on n'a ils pas eu grand peine à conclure qu'ils en l'ont pour quelque chose dans le crime.

— Où sont-ils ?

— Où est le marquis ?

— Je n'en sais rien.

— Ni moi non plus.

Sans doute le sicaire avait fini de dire ce qu'il était chargé de répéter, car il retourna tout à coup sur ses pas.

— Allons donc !

Ils ne parlèrent plus. Giorgio Montagna sifflotait une romance d'amour, Beppo ruminait ses révélations.

C'était fort logique, tout cela ! Evidemment les chefs de la Maffia se voyaient roulés par le marquis, et une fureur sans bornes devait les animer contre celui qui se servait d'eux pour s'enrichir et les abandonner ensuite tranquillement, comme on fait de petites gens incapables de devenir jamais un danger.

Or, l'association était puissante déjà, décidée à tout : il y allait pour elle de son prestige. Se laisser berner par un gentilhomme écumeur de pays ne s'était avoner sa faiblesse contre certaines attaques. Sans compter qu'avec l'argent de James Gordon, on eut pu engraisser plus sérieusement l'affaire, secourir les membres indigents.

Certes, on devait tenir à se venger du marquis !

Beppo Candia était aussi englobé dans cette haine. Lui fut l'homme du peuple qui livre les secrets et accepte pour prix de ses services un rouge.

Pendant que les autres peinaient sur le port ou sur les routes, rongés par la misère et vaincus par la fièvre, lui savourait un repos doré, dû à ses hautes connaissances.

Il comprenait très bien tout cela, Beppo. Même il se représentait la réunion où on délégua le peintre Giorgio, dont chacun, cependant, connaissait le caractère inoffensif et bohême en. Sans doute on lui adjoignit Orlando Darona pour que son compagnon pût suivre la piste que lui trouverait. Le peintre était riche, surtout pour cette assemblée de misérables terrassiers; seul, il possédait assez de ressources pour accomplir cette mission. Il serait l'intelligence qui découvre et l'or qui soudoie.

Orlando serait le bras qui frappe sans une hésitation.

De sa quiétude profonde, l'ancien portefaix tombait dans une terreur bien explicable. Aujourd'hui, Orlando et Giovanina, qui aimait celui-ci, et Giorgio, et peut-être aussi ce Monticlar plus dangereux que les autres. Autant de menaces. Et pour lui le danger, il en encore !

A mesure qu'il marchait, il baissait davantage la tête.

Joyeusement Giorgio lui dit, car ils approchaient des grilles :

— Bah ! Prenez le temps comme il vient ! Nous allons dîner en parlant du pays, et nous vivrons ensemble. Et sur firmament, à ce ciel de Paris si bouxux d'ordinaire, si sale, des étoiles s'allumèrent comme pour faire à cette fête splendide un dais digne d'elle.

Hélas ! Beppo se rappelait le jours qu'il faisait ici même, emporté dans la joie de tons, dans le tourbillon du plaisir : ce soir il était le même enfant, le même, je priera ! et il se sentait seul, à l'écart du mouvement qui l'entraînait naguère.

Tristement il mangeait, le nez vers son assiette, pendant que Giorgio ne perdait pas une bouchée de repas exquis, pas un coup d'œ l du tableau plus exquis encore.

— Et mise Suzanne Gordon ? interroga enfin l'ancien terrassier, pour dire quelque chose, voulant à tout prix fuir ses pensées.

(Giorgio eut air de revenir du fond de son rêve.

— Quoi ?

Où bien il fallait livrer le marquis de La Fusterie ou bien il fallait accepter la lutte avec les anciens frères.

Et des deux côtés Beppo voyait son calme à jamais troublé, sa vie si douce jusqu'ici, remplie d'angoisses ou de crimes.

Il pesait les chances, se demandant quelle rancune serait plus redoutable, celle du marquis ou celle de la Maffia.

Certes, il y avait